

LETTRE D'INFORMATION : SORTIES PRÉCOCES

Madame,

Vous avez choisi d'accoucher dans notre maternité et nous vous remercions de votre confiance.

Après la naissance de votre bébé, la durée de votre séjour en maternité dépend de votre état de santé et de celui de votre enfant .Il est en moyenne de 3 à 4 jours pour un accouchement voie basse et de 4 à 5 jours pour une césarienne.

Afin de favoriser le rapprochement familial dans une ambiance privilégiée, la maternité Angèle Barbion du Centre Hospitalier de Dunkerque propose d'organiser avec vous un retour précoce à domicile tout en préservant de bonnes conditions de sécurité : soit après 2 nuits de présence en maternité pour un accouchement voie basse et 3 nuits pour une césarienne.

Ce projet implique que vous et votre bébé remplissiez certaines conditions qui vous seront réexposées lors de votre séjour en maternité par la sage-femme, l'obstétricien et le néonatalogue qui autoriseront votre sortie.

Votre médecin traitant en sera informé.

Une sage-femme libérale effectuera deux visites programmées à domicile, la première dès le lendemain de votre sortie, afin d'assurer votre suivi et celui de votre enfant. Elle reste en contact avec l'équipe obstétricale et pédiatrique de la maternité, ce qui permet un avis immédiat en accord avec votre médecin de famille si nécessaire.

N'hésitez pas à nous poser toutes les questions que vous souhaiteriez concernant cette démarche lors de votre prochaine consultation.